

RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS
ANNÉE 2024



CONSEIL
DE QUARTIER

MAIZERETS



PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le lundi 7 avril 2025

TABLE DES MATIÈRES

1. DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ	6
1.1 Utiliser et bonifier nos outils de communication	6
Communications et présence sur Internet	6
1.2 Ancrer et faire rayonner les actions du Conseil de quartier	6
Logo du conseil de quartier	6
Participation à des événements de partenaires et du quartier	6
Développement et maintien de partenariats	7
Passage à la radio	7
1.3 Participer à des instances de concertation et de mobilisation	7
2. RENFORCER LE COEUR VILLAGEOIS ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU QUARTIER	10
2.1 Soutenir l'aménagement du quartier en fonction des besoins des résidents et résidentes	10
2.2 Contribuer au dynamisme commercial du quartier	11
Carte graphique des commerçants	11
2.3 Contribuer à la mise en oeuvre d'activités sociales et culturelles	11
3. ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ HUMAINE, ET LA LUTTE AUX INÉGALITÉS	13
3.1 Encourager et soutenir la mobilité active	13
3.2 Soutenir les initiatives de verdissement et améliorer et protéger la biodiversité sur le territoire	13
3.3 Améliorer la qualité de l'air	15
3.4 Soutenir la lutte aux inégalités	16
Rencontre itinérance	16
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU CONSEIL DE QUARTIER	17
4.1 Assurer la bonne gestion du conseil de quartier	17
Plan d'action	17
Assemblée générale annuelle, ordres du jour et procès-verbaux	17
4.2 Consolider l'action et créer des liens avec d'autres conseils	18
Actions communes aux conseils de quartier	19
4.3 Participer à des consultations publiques	19
Consultations publiques et demandes d'opinions au conseil de quartier de Maizerets	19
5. ÉTATS FINANCIERS	20

REMERCIEMENTS

Le Conseil de quartier de Maizerets remercie :

- toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la rédaction du Rapport annuel 2024 ;
- l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de la Ville de Québec, notamment pour son soutien à son fonctionnement et à la réalisation de ses projets ;
- Monsieur Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique de la Ville de Québec, pour son appui aux travaux du Conseil du quartier ;
- les citoyen·nes qui participent aux Assemblées publiques du Conseil.

REMARQUES PRÉALABLES

- Le nom de certain·es membres du Conseil d'administration apparaît au début de certains textes - ces personnes en sont les rédacteur·trices ;
- Sauf indication contraire, les photos appartiennent au Conseil de quartier de Maizerets ;
- Le présent document contient des hyperliens pour accéder directement aux documents mentionnés.

INTRODUCTION

Une autre année fort chargée s'achève pour le Conseil de quartier de Maizerets. En plus d'émettre des avis sur les projets qui lui ont été soumis par la Ville de Québec, le Conseil de quartier s'est intéressé à différents enjeux dans le quartier. La question de la sécurité routière est revenue fréquemment lors des rencontres mensuelles. Plusieurs citoyen.nes ont exprimé des préoccupations à ce niveau, notamment autour de l'École des jeunes du monde. Un projet de rue-école a en ce sens été initié et conduit par des membres du conseil de quartier avec le soutien de nombreux parents. D'autres citoyen.nes ont produit une affiche pour inciter les automobilistes à ralentir. Merci aux citoyen.nes qui se sont impliqués à ce niveau. Les membres du Conseil de quartier de Maizerets estiment toutefois que des aménagements susceptibles de ralentir et apaiser la circulation automobile doivent être mis en place pour assurer la sécurité de tous et toutes.

Plusieurs autres dossiers ont retenu l'attention des membres du Conseil de quartier tels que la gestion des matières résiduelles, la qualité de l'air, l'impact des activités portuaires dans le quartier, le développement du réseau cyclable, la vision des quartiers de la canardière proposée par la ville et la vie communautaire du quartier.

Le travail réalisé par les membres du Conseil de quartier de Maizerets repose sur l'implication de citoyen.nes démontrant un fort engagement à l'égard de leur quartier. Ce travail est exigeant mais important pour que l'aménagement du quartier réponde aux besoins et aspirations des gens qui l'habitent. Différents types d'implication sont possibles au Conseil de quartier et nous invitons les citoyen.nes à se présenter aux élections afin de combler les postes. Ensemble, nous pouvons faire une différence dans notre quartier.

Marie-Hélène Deshaies, Présidente du Conseil de quartier de Maizerets

MISSION ET MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier est un interlocuteur privilégié de la Ville. Il a pour mission de permettre aux citoyen·nes d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, à l'aménagement des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

Le Conseil de quartier réalise son mandat dans un esprit de collaboration avec la Ville de Québec. Il peut ainsi :

- émettre des recommandations sur :
 - tout projet de modification au règlement d'urbanisme que le Conseil d'arrondissement lui soumet ;
 - tout autre projet qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville.
- tenir des séances de consultation publique sur une question pour laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville, tels le Conseil municipal ou le Conseil d'arrondissement ;
- de sa propre initiative, transmettre au Conseil municipal ou au Conseil d'arrondissement son avis sur tout autre sujet concernant le quartier ;
- en collaboration avec les représentant·es de la Ville et les acteur·rices du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier ;
- en fonction de la réglementation municipale, de sa propre initiative et dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, tenir une consultation publique pour un projet de construction, d'aménagement ou de rénovation d'une propriété municipale située sur son territoire, incluant un parc ou un équipement culturel ou de loisirs qui relèvent du Conseil municipal ou du Conseil d'arrondissement.

1. DÉVELOPPER ET CONSOLIDER LES LIENS AVEC LA COMMUNAUTÉ

1.1 Utiliser et bonifier nos outils de communication

Communications et présence sur Internet

La page Facebook du conseil de quartier constitue le moyen privilégié pour rejoindre les membres. Autant pour l'invitation à des séances citoyennes que des événements ou des prises de parole, la page Facebook joue un rôle central dans nos communications. À l'issue de la démarche de création du logo, actuellement en cours, le conseil de quartier aura une identité visuelle propre, contribuant ainsi à affirmer sa présence sur le web.

Les liens de collaborations et de partenariat avec Rendez-vous Limoilou et Monlimoilou.com permettent au conseil de quartier de diffuser des occasions de participation citoyenne. Par exemple, l'infolettre de Rendez-vous Limoilou constitue une tribune que le conseil de quartier souhaite utiliser davantage.

1.2 Ancrer et faire rayonner les actions du Conseil de quartier

Logo du conseil de quartier

Sébastien Boisvert, membre du conseil d'administration

Le concours du logo du conseil de quartier, lancé durant l'automne 2024 et ouvert à l'ensemble des résident.e.s de la ville de Québec, est terminé. Nous travaillons actuellement à la production finale du logo qui sera utilisé comme signature de la participation du conseil de quartier. Ce logo permettra de faire la promotion des activités et projets, donnant ainsi la chance de voir nos couleurs et voir notre implication avec notre image. Plusieurs autres projets avec le logo seront développés dès qu'il sera prêt pour utilisation.

Participation à des événements de partenaires et du quartier

Liane-Clarisse et Sébastien Boisvert, membres du conseil d'administration

Le Centre communautaire Monseigneur-Marcoux, situé sur la rue Adjutor-Rivard, organise depuis quelques années une Fête hivernale enjouée et animée pour tous les goûts. Nous avons tenu un kiosque d'information pour l'occasion, où nous avons distribué café et biscuits, et pu parler des actions et dossiers portés par le conseil

de quartier. Cela a même été l'occasion de recruter un nouveau membre du conseil d'administration, qui nous a rejoint dès le mois de mars ! Un grand merci à Olivier Mercier, directeur général du Centre communautaire Monseigneur-Marcoux pour la belle invitation et nos félicitations pour le succès renouvelé de l'événement.

Le conseil de quartier a également participé au Marché printanier de la Caisse Desjardins, qui faisait suite à l'assemblée générale annuelle de la Caisse. Événement très familial et comptant des organismes et commerces du quartier, tenu au Cégep Limoilou, il a cependant peu vu de citoyen.ne.s de Maizerets s'y déplacer. Peut-être un peu moins pertinent d'y participer pour le conseil de quartier dans les prochaines années ?

Lors de la Fête des voisins, trois membres du conseil ont fait le tour des fêtes organisé dans le quartier pour se présenter, parler du conseil et entendre ce que les gens ont à dire. L'activité fut un succès car pour chaque fête, les membres ont reçu un accueil chaleureux et il fut possible de discuter avec les leaders de ces rues où ont eu lieu ces fêtes.

Lors de la Fête des moissons au Centre Mgr Marcoux, le conseil de quartier s'est réservé une table où nous avons pu partager des copies de notre plan d'action, offrir des pancartes "ralentissez" et offrir des bonbons pour les enfants. Cette activité nous a permis de nous faire connaître et d'en profiter pour connaître d'autres organismes de notre quartier qui pourront nous être utiles lors de projets futurs.

Développement et maintien de partenariats

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des partenaires du conseil de quartier, à l'occasion d'événements ou de discussions plus informelles. Ainsi, le conseil de quartier a assisté en décembre à la conférence internationale en santé durable co-organisée par Vitam et la Ville de Québec, qui a vu de nombreux conseils de quartier participer, et à l'événement de reconnaissance des partenaires de la Caisse Desjardins, et a exploré avec Vitam des possibilités de collaboration (ex : une fête de la science dans le quartier). Lors de l'événement de Desjardins, a été donnée une formation assurée par la CDEC sur le financement des organisations très appréciée.

Passage à la radio

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Les animateurs de la radio communautaire CKIA diffusent mensuellement une émission consacrée aux quartiers et aux conseils de quartier à Québec. L'[émission du 25 novembre](#) a été l'occasion de faire découvrir le quartier Maizerets et de parler des dossiers et enjeux actuels discutés au conseil de quartier.

1.3 Participer à des instances de concertation et de mobilisation

Nouveau complexe hospitalier (NCH)

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Depuis le début de la mise en chantier en 2015, le CQ participe au comité de voisinage de la construction du NCH. Ce comité, composé de différentes acteur·trices du milieu, fait le suivi des travaux des nuisances provoquées par cet énorme chantier. Les plaintes et les mesures d'atténuation y sont analysées, ainsi que le suivi par le gestionnaire du chantier et l'administration du NCH.

Le comité a eu 4 rencontres en 2024. La fréquence des rencontres est maintenant moins importante car les impacts sur le quartier sont de moins en moins importants. Les interventions du CQM ont été notamment pour l'implantation d'un stationnement de surface plus écoresponsable.

Table citoyenne Littoral Est

Marie-Hélène Deshaies, membre du conseil d'administration

Le Conseil de quartier de Maizerets a poursuivi sa participation à la Table citoyenne Littoral Est, notamment en assumant pour une deuxième année la responsabilité de la présidence de cet organisme communautaire. La Table poursuit son travail sur ses quatre principaux enjeux, soit l'accès au logement, la conversion du garage municipal en centre social autogéré, l'accès au fleuve et la conversion du dépôt à neige en forêt urbaine.

De nouveaux enjeux se sont présentés à la Table avec l'annonce, en juillet 2024, d'un projet de terminal de conteneurs au Port de Québec. Ce projet présenté en période estivale a soulevé de nombreux questionnements, notamment en regard des appuis

précipités qu'il a reçus de la mairie ainsi que de la Chambre de commerce de Québec et ce, en l'absence d'informations transparentes et d'études. Rappelons que ce projet a le potentiel d'augmenter considérablement la circulation routière dans le quartier. Sur le plan de l'accès au fleuve, des nouvelles encourageantes sont arrivées concernant la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. La Table poursuit son travail sur ce point. Enfin, mentionnons également la mise en place d'un comité de travail avec la Ville concernant la conversion du garage municipal. Des représentant.es de la Table citoyenne Littoral Est et du Conseil de quartier siègent sur ce comité.

Comité vigilance des activités portuaires

Mélanie Lévesque | Citoyenne du quartier

Représentante du conseil de quartier au Comité de vigilance des activités portuaires

Le quartier Limoilou, incluant Maizerets, a connu en 2013 des épisodes de poussière, surtout médiatisés par l'épisode dit « des poussières rouges ». Ces poussières, provenant du Port de Québec, ont inquiété de nombreuses personnes. C'est ainsi que le Comité a été formé en mai 2013. Il se compose de personnes issues d'organisations représentatives des citoyen·nes et des groupes touchés par les activités portuaires. Le Comité a comme mission de proposer des recommandations quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires afin d'atténuer les impacts de celles-ci sur les citoyen·nes. Il doit également informer la population.

En 2024, le gouvernement fédéral était prêt à investir 22,5 M\$ pour l'électrification des quais mais le gouvernement de la CAQ s'est retiré du projet. Sans l'investissement provincial, impossible de savoir si ce projet pourra aller de l'avant. Selon les données du Port, le branchement des navires au réseau électrique terrestre permet d'éliminer jusqu'à 90% des émissions des gaz de combustion durant le séjour du navire.

Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a transmis deux avis de non-conformité à Glencore, le 29 février 2024 et le 6 juin 2024, en lien avec les manquements constatés. Puis le 22 octobre 2024, le Ministère de l'Environnement signifiait une ordonnance à Glencore visant la mise en œuvre de mesures correctives dans le but

de réduire le rejet de contaminants dans l'environnement à ses installations situées dans la zone portuaire de Québec. Le Ministre ordonnait notamment à Glencore d'installer des appareils de suivi en continu et en temps réel du nickel et des particules d'un diamètre inférieur à 10 µm, de mettre en place des mesures préventives et correctives lors d'alertes et de transmettre les données recueillies, selon les modalités déterminées.

Finalement, le comité a adopté à l'unanimité la résolution suivante suivant l'annonce du Port de construire un terminal de conteneurs à la Baie de Beauport.

En décembre 2020, dans le cadre de l'évaluation du projet Laurentia, le Comité de Vigilance des Activités Portuaires (CVAP) a rédigé un mémoire dans lequel quatre préoccupations principales ont été retenues : la qualité de l'air, la sécurité routière, la pollution sonore, et la pollution visuelle.

À la suite de différents avis et rapports, entre autres, celui de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada, le CVAP s'est positionné contre le projet Laurentia parce que, selon le Comité, la réalisation du projet aurait des conséquences néfastes et irréversibles tant sur la santé et la qualité de vie des citoyens que sur le patrimoine culturel et la biodiversité.

En considérant que :

- *L'entreprise QSL a entrepris des démarches pour la réalisation d'un projet de terminal de conteneurs dans le secteur Beauport.*
- *Le Port de Québec a fait une demande de service à l'Agence des services frontaliers du Canada, en présentant un projet bien détaillé, malgré qu'il a soutenu publiquement qu'il s'agit d'un « éventuel projet »,*
- *Le Port de Québec a mentionné dans sa demande de service que le projet de terminal de conteneurs de QSL pourrait se mettre en place rapidement « puisque les espaces, le quai et la grande majorité des équipements reliés aux opérations sont disponibles en un court laps de temps ».*
- *Les représentants du Port de Québec ont informé aux représentants du CVAP que pour l'instant il n'y a pas de déclencheur qui mènerait à une évaluation par une entité gouvernementale ou indépendante. Ce serait le Port qui réaliserait cette évaluation (étapes 3/5 et 4/5 du processus entamé)*

- QSL a exprimé publiquement son souhait de mettre en place le projet de terminal de conteneurs dans un délai de 6 mois à un an. L'étape 2/5 du processus entamé par QSL (avant-projet) est à 50% d'avancement.
- Les mêmes enjeux et inquiétudes considérés lors de l'évaluation du projet Laurentia sont en vigueur, notamment : une pollution atmosphérique dans un secteur identifié comme saturé en contaminants par différents experts en santé et en environnement, pollution sonore, sécurité routière dans les quartiers.
- Aucun détail sur ce nouveau projet de terminal de conteneurs n'a été communiqué à la population de Québec et encore moins aux communautés adjacentes qui devront subir quotidiennement les effets d'un ajout important d'activités.
- Aucun détail n'a été présenté sur les effets globaux de ce projet sur la vitalité économique de la Ville de Québec vis-à-vis les effets environnementaux et les engagements faits par les différents paliers gouvernementaux concernant les changements climatiques : Quelles seront les catégories de marchandises qui circuleront? Quelle sera la provenance des marchandises? Quel est le besoin de ces marchandises? Quel sera l'effet de ce projet à moyen et à long terme sur la production et le développement local?
- Le CVAP maintient que l'économie ne doit être mise avant la santé, le bien-être et la sécurité des communautés voisines au Port de Québec.
- Le CVAP se préoccupe, encore en 2024, pour l'application de toute mesure d'atténuation qui pourrait être proposée par le promoteur du projet et sur l'efficacité des programmes de surveillance des nouvelles activités portuaires vu que les suivis sont effectués seulement par le Port de Québec et qu'aucun suivi n'est prévu par une entité indépendante ayant un levier sur le port et ses sous-traitants (Gouvernement du Canada).

Le CVAP s'oppose à la réalisation du projet de terminal de conteneurs de QSL et demande aux élus de la Ville de Québec, du Gouvernement du Québec et du Gouvernement du Canada de soutenir la population des quartiers concernés par ce développement du Port.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2121793/vote-cvap-port-terminal-conteneurs-qsl-contre>

Rendez-vous Limoilou

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Le projet Rendez-vous Limoilou, démarche de développement des communautés pour le grand Limoilou (Maizerets, Lairet, Vieux-Limoilou), vise l'amélioration des conditions de vie des populations, en particulier des personnes qui vivent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Des représentant·es du milieu social, environnemental, culturel et économique sont partie prenante du processus participatif.

En 2024, l'équipe de travail s'est renforcée avec l'embauche d'une coordonnatrice et de nouveaux employés. La démarche s'est consolidée avec le développement de documents stratégiques (mission, valeurs, etc.) et d'outils (ex : fiche d'analyse pour les demandes). Une assemblée des partenaires et des citoyen.ne.s a également eu lieu à l'automne dernier.

Comité vigilance de la gestion des matières résiduelles-incinérateur (CVGMR)

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

En lien avec les mandats du comité, les faits saillants de l'année 2024 ont été les suivants :

- Suivi des émissions de l'incinérateur :
 - Présentation des résultats des 2 campagnes annuelles d'échantillonnage, dont un important dépassement des valeurs-types en arsenic en septembre (pas une norme, mais une valeur que la Ville s'est engagée à ne pas dépasser)
 - Présentation des dispositifs permettant le suivi continu des émissions atmosphériques de l'incinérateur
- Inauguration du centre de biométhanisation : visite et suivi des épisodes d'odeurs dans le quartier
- Suivi du Plan de mise en œuvre (PMO) par la Ville du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) de la Communauté métropolitaine

de Québec (2018-2022), et identification et priorisation des critères pour l'élaboration du PMO du nouveau PMGMR (2024-2031)

- Assemblée publique en mai 2024
- Discussions autour du changement de nom par la Ville en 2023 de l'incinérateur (pour « complexe de valorisation énergétique ») et de l'absence d'écocentres dans les quartiers centraux.

2. RENFORCER LE COEUR VILLAGEOIS ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU QUARTIER

2.1 Soutenir l'aménagement du quartier en fonction des besoins des résidents et résidentes

InnoVitam et consultation sur la Vision d'aménagement des quartiers de la Canardière

Marie-Hélène Deshaies, membre du conseil d'administration

Le Conseil de quartier a poursuivi son travail de veille concernant la vision d'aménagement des quartiers de la Canardière. Rappelons que la version préliminaire a été déposée en décembre 2023 et que la vision définitive a été adoptée en juin 2024. Plusieurs points présentés dans cette vision constituent des avancées toutefois la Ville continue à vouloir vendre plus d'une dizaine de terrains à des intérêts privés plutôt que de s'en servir pour répondre aux besoins du quartier. Le Conseil de quartier devra poursuivre son travail de vigilance sur cette question.

Place Maizerets

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Les membres du conseil souhaitent que cette place, « cœur villageois » du quartier, puisse être reconstruite, réaménagée, de manière permanente et en incluant les habitantes et habitants dans cette redéfinition.

Depuis que la ville a mis fin au programme de places éphémères, il n'y a pas eu de développements. Le conseil de quartier vise quand même à organiser des activités dans ce lieu.

Terrain de l'ancien Centre Mgr Marcoux

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Nous avons appris que l'ancien centre Mgr Marcoux a été classé patrimonial pour son architecture. Cela va compliquer grandement tout projet de requalification du bâtiment.

Tramway

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Le projet de tramway a toujours été supporté par le conseil de quartier comme moyen d'amélioration de la mobilité pour les citoyen·nes de Maizerets. C'est aussi une occasion pour restructurer le boulevard de la Canardière, notamment le tunnel ferroviaire, qui est une barrière importante pour les cyclistes et piéton·nes qui souhaitent rejoindre le Vieux-Limoilou.

On sait maintenant que c'est seulement dans une deuxième phase que le tramway va passer dans le quartier alors que les travaux n'ont pas encore commencé pour la première phase...

Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Le conseil de quartier travaille déjà depuis des années sur le dossier de la conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain. Un consensus avec plusieurs autres parties prenantes, dont la Ville de Québec, a été obtenu à l'initiative, entre autres, du conseil de quartier. L'objectif est de redonner l'accès au fleuve aux citoyen·nes et d'améliorer la sécurité routière dans le secteur. Cette autoroute, sous-utilisée, a été le site d'accidents mortels en raison d'une intersection dangereuse et d'un excès de vitesse.

L'idée a fait du chemin et le Conseil de quartier a plus d'espoir que cette conversion se réalise dans le cadre de la réalisation de la phase IV de la promenade Champlain. En effet, le gouvernement du Québec a fini par accepter le principe de la conversion de l'autoroute et un concours d'idéation a été organisé de novembre 2023 à fin février 2024 par la Commission de conservation de la Capitale-Nationale, qui a reçu de nombreuses propositions et dont les gagnants ont été annoncés début avril. La résurrection du 3e lien au cours de l'automne par le gouvernement québécois risque toutefois de nuire à la transformation de l'autoroute, mais rien n'est encore fixé.

2.2 Contribuer au dynamisme commercial du quartier

Le conseil de quartier a travaillé à l'élaboration et la diffusion d'une carte graphique des commerçants du quartier. Le lancement de la carte graphique au mois de juin 2024 dans les locaux du Oui Oui Café a réuni plus de 30 personnes. Le Conseil de quartier souhaite poursuivre la diffusion de cet outil et réfléchir à des stratégies pour la mise à jour.

2.3 Contribuer à la mise en oeuvre d'activités sociales et culturelles

Maizrêve

Martial Van Neste, membre du conseil d'administration

Depuis plus d'une dizaine d'années, le CQ organise des activités estivales avec d'autres organisations du quartier comme le Centre Monseigneur Marcoux, l'Évasion St-Pie X, la Société historique de Limoilou et le Domaine Maizerets, entre autres, pour rassembler les citoyen·nes. Ces dernières années, elles ont pris place à la place éphémère Maizerets, qui avait été elle-même mise en place à l'initiative du CQ. En 2019, à la suite de la suggestion citoyenne d'un jeune de St-Pie X, la fête a été nommée Maizrêve.

En 2024, il n'y a pas eu de fête organisée. Le conseil voudrait cependant se reprendre en 2025.

3. ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UN QUARTIER PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ HUMAINE, ET LA LUTTE AUX INÉGALITÉS

3.1 Encourager et soutenir la mobilité active

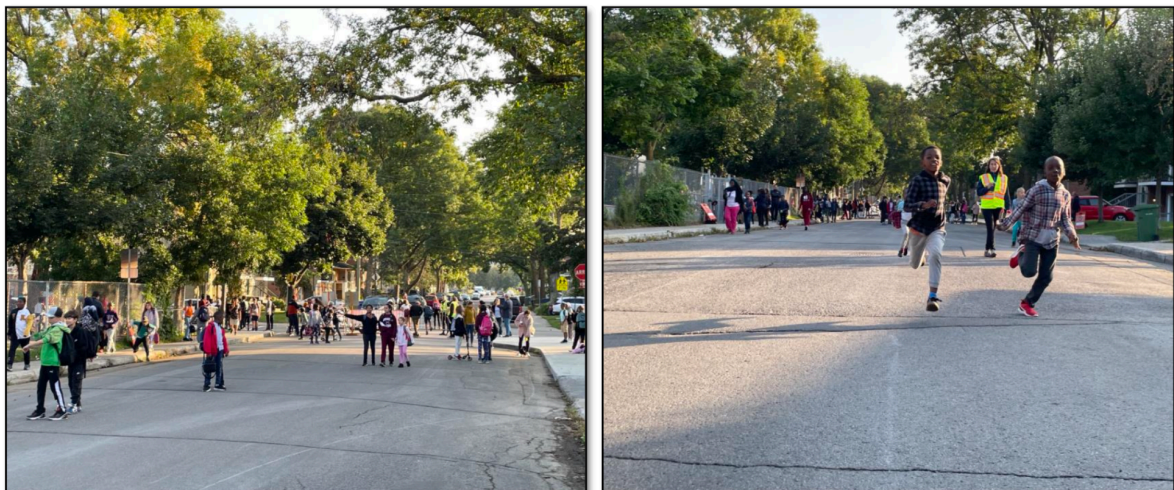
Enjeux de circulation et de sécurité routières dans le quartier

Claudia Larochelle et Joséphine Hénault, membres du conseil d'administration

Le projet de rue-école à l'école Jeunes-du-Monde s'est poursuivi à l'été 2024. La mobilisation des parents, l'implication de l'équipe école et le soutien de la Ville de Québec ont permis de tenir quatre matinées de rue-école au cours du mois de juin 2024. Un sondage a été réalisé auprès des parents et du personnel de l'école afin de documenter l'implantation du projet. Les principales conclusions du bilan du projet mettent en lumière les retombées positives reliées à la fermeture de la rue pendant le déplacement des élèves. Certains enjeux ont toutefois été soulevés, soit la communication des journées rue-école auprès des parents, la diffusion d'un tracé pour les déplacements piétons des élèves et la désignation de places de stationnement. La pérennité du projet dans un contexte où les écoles sont en sous-effectif repose essentiellement sur l'implication des parents et c'est ce qui explique la suspension du projet par la Ville de Québec.

Suite à ce bilan, l'orientation du comité de parents impliqué dans le projet rue-école, soutenu par le conseil de quartier de Maizerets, est de mettre en œuvre des interventions visant à réduire la circulation automobile et à sécuriser les déplacements actifs sur la rue Georgette-Lavallée.

Par ailleurs, les élèves des écoles Jeunes-du-Monde et Dominique Savio ont reçu la formation de sécurité routière donnée par l'organisme Accès transports viables.



Programme de mobilisation à la sécurité routière

Deux citoyennes du quartier ont approché le Conseil de quartier car elles souhaitaient mettre sur pied un projet de pancartes afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir. Le projet fut accueilli favorablement par la Ville et une somme de 3000\$ a été remise pour le projet. Au printemps et à l'été, des affiches ont été créées puis distribuées aux résidents qui le désiraient. Ainsi, plusieurs pancartes ont vu le jour sur plusieurs terrains à travers le quartier. Encore pendant l'hiver, des pancartes étaient visibles.



Table de concertation vélo des conseils de quartier (TCVCQ)

Martial Van Neste, membre de l'exécutif de la Table de concertation vélo

La Table de concertation vélo des conseils de quartier est composée de représentant·es de plus d'une vingtaine de conseils de quartier. Elle vise à mettre en commun les besoins pour l'aménagement d'infrastructures vélo pour faire pression sur la Ville. Des représentant·es du conseil de quartier ont participé à toutes les rencontres. La Table de concertation qui est maintenant bien reconnue comme interlocutrice de la Ville de Québec a été très impliquée dans la nouvelle version du

plan de mobilité active et participe au comité de suivi de la VMA (Vision de la mobilité active).

La TCVCQ a déposé un mémoire sur la sécurité routière qui abordait les sujets suivants:

1. Besoin d'infrastructures sécuritaires
2. Micro-Mobilité
3. Trajets sécuritaires autour des écoles
4. Campagne pour la visibilité des cyclistes le soir
5. Visibilité dans les véhicules lourds
6. Rapport d'accident léger et emportiérage
7. Entraves à la circulation
8. Normes de stationnements
9. Perméabilité de la trame urbaine

3.2 Soutenir les initiatives de verdissement et améliorer et protéger la biodiversité sur le territoire

Terrains Hydro Québec Henri-Bourassa

Les membres du Conseil de quartier de Maizerets ont assuré une vigie dans ce dossier tout au long de l'année. Le souhait de ses membres est que ces terrains soient acquis par la Ville de Québec et soient végétalisés après leur utilisation comme stationnement dans le cadre des travaux d'agrandissement du Nouveau centre hospitalier universitaire.

Un de ces terrains situés le long du boulevard Henri Bourassa a été mis en vente l'an dernier par Hydro-Québec. Le conseil de quartier a fortement encouragé la Ville à en faire l'acquisition, notamment dans une perspective de revégétalisation.

Verdissement du quartier

Joséphine Hénault, membre du conseil d'administration

En 2024, le Conseil de quartier s'est préoccupé de l'abattage important d'arbres matures par Hydro Québec sur le territoire du quartier Maizerets et a déposé une résolution à la Ville demandant qu'elle échange avec HQ afin de sensibiliser les équipes de foresterie et tente d'arriver à de meilleures pratiques plus respectueuses des arbres et des citoyens, surtout considérant les enjeux de qualité de l'air dans notre quartier.

Le Conseil de quartier continue d'appuyer l'OBNL Emprises - Espaces Urbains qui travaille à verdir les terrains non municipaux et améliorer la qualité de l'air de la Basse-Ville, Limoilou et Vanier en plantant des arbres à grands déploiements. En 2024, Emprises a démarré sa saison de plantation avec la présentation d'une émission de deux heures sur la foresterie urbaine, intitulée Verdir la Basse-Ville, Limoilou et Vanier. Le Conseil de quartier Maizerets a participé à cette émission spéciale pour parler des enjeux spécifiques au quartier. Puis, ce sont plus de 200 arbres qui ont été plantés dans les quartiers de la Basse-Ville, dont certains sur les terrains de l'OMHQ sur la rue Conway dans Maizerets.

Finalement, le Conseil de quartier attend toujours une présentation de la Ville sur l'état de situation complet du verdissement dans le quartier. La Ville fournit facilement les données sur le nombre d'arbres plantés mais cette information est partielle, puisqu'il est important de savoir combien d'arbres ont été abattus dans la même période afin d'avoir un portrait plus représentatif et réel de la situation.

3.3 Améliorer la qualité de l'air

Qualité de l'air dans le quartier

Martial Van Neste membre du conseil d'administration

La compagnie QSL associée au port de Québec a annoncé son intention de faire une expansion importante du transbordement de conteneurs. Aucun plan précis n'a cependant été présenté.

Le conseil de quartier est très inquiet en raison de l'augmentation importante du camionnage que cela va entraîner. Dans le rapport du projet MEMS de la Santé

Publique auquel le CQM avait participé, une recommandation importante de la santé publique était de limiter le trafic.

Limoil'air

Liane-Clarisse Mouchon et Joséphine Hénault, membres du conseil d'administration

Tous les capteurs ont été changés en 2024 afin d'avoir deux années supplémentaires de données disponibles. Plusieurs projets connexes utilisent ces données sur la quantité de particules fines en temps réel dans les quartiers Vieux-Limoilou, Lairet et Maizerets.

3.4 Soutenir la lutte aux inégalités

Rencontre itinérance

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

L'itinérance visible s'étend de plus en plus au-delà des quartiers centraux, et des préoccupations apparaissent chez les citoyen.ne.s à ce sujet (notamment via le groupe Facebook « Les voisins de Maizerets »). Si l'itinérance commence à être un enjeu dans le Vieux-Limoilou, elle est encore assez peu présente dans Maizerets. Toutefois, la hausse du coût du logement et la fermeture de lieux de vie adaptés à certaines populations dans le quartier, comme la Résidence du Sommet (résidence pour aîné.e.s) ou des maisons de chambre, nous obligent à rester vigilant.e.s et à réfléchir aux possibilités d'action et aux outils existants. Une rencontre entre les trois conseils de quartiers a ainsi eu lieu en novembre avec une organisatrice communautaire du CIUSSH pour en discuter. Des documents destinés aux habitant.e.s pour aider aux interactions avec des personnes itinérantes ont été consultés, et des ateliers offerts par le CIUSSH sont disponibles si le besoin s'en fait ressentir (par exemple, si des citoyen.ne.s ou des organisations interpellent le conseil de quartier sur ce sujet).

COMMENT AGIR

avec une personne en situation
d'itinérance ou d'errance?



ÉVALUER

La personne représente-t-elle un danger pour elle-même ou pour les autres?

OUI : Appelez le 911 **NON** : Voir *Comment agir?*



COMMENT AGIR?

Est-ce que la présence de la personne perturbe vos activités?

NON : Laissez-la vaquer à ses occupations.

OUI : Si vous êtes à l'aise d'intervenir vous-même, approcher la personne en utilisant la méthode **D-O-U-C-E*** pour comprendre ses besoins, lui suggérer des ressources ou lui demander sa coopération.

D éliminer l'espace vital de la personne, éviter de la toucher.

O bserver la situation, poser des questions (Ça va?).

U tiliser vos observations (Je vois que vous avez froid? Je vois que vous avez l'air d'avoir peur?).

C larifier votre rôle : la nature de votre travail, vos limites et l'aide que vous pouvez apporter.

E ncourager la personne à demander de l'aide en fonction de ses besoins.

*Source : L'Homme qui parlait aux autos, la Boussole, 2009.

Si vous n'êtes pas à l'aise d'intervenir, trouvez une ressource selon vos besoins au verso.



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
Québec



Exemple de document proposé élaboré par le CIUSSS de la Capitale-Nationale, la Ville de Québec et le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIQ)

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1 Assurer la bonne gestion du conseil de quartier

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose en 2024 de :

- Sébastien Boisvert (à partir de mars), administrateur
- Louis-Joseph Couturier (jusqu'en ...), administrateur
- Marie-Hélène Deshaies, présidente
- Ève Duhaime, administratrice (jusqu'en mars)
- Marc-André Dupont, administrateur (jusqu'en ...)
- Joséphine Hénault, trésorière
- Camille Lambert-Deubelbeiss (jusqu'en avril), administratrice
- Claudia Larochelle, administratrice
- Liane-Clarisse Mouchon, secrétaire
- Martial Van Neste, vice-président

Administrateur sans droit de vote

- Claude Villeneuve, conseiller municipal du district de Maizerets-Lairét

Plan d'action

Le conseil de quartier a lancé une consultation sur son plan d'action 2024-2027. Un questionnaire a été diffusé sur les plateformes web du conseil de quartier et cinq citoyens ont complété ce dernier. Globalement, les résultats indiquent que le plan d'action est en cohérence avec les réalités citoyennes. Toutefois, il apparaît que les risques liés à la gentrification du quartier préoccupent les répondants et que des actions devraient être développées dans ce sens. Le conseil de quartier souhaite continuer d'actualiser son plan d'action selon les enjeux émergents du milieu.

Plan d'action conseil de quartier de Maizerets 2024-2027

AXE 1

Développer et consolider les liens avec la communauté

Bonifier nos outils de communication, ancrer et faire rayonner les actions, soutenir l'animation de quartier et participer aux instances de mobilisation

EXEMPLES D'ACTIONS

- Murales
- Table citoyenne Littoral-Est
- Visibilité lors des fêtes de quartier
- Identité visuelle du conseil de quartier



AXE 2

Renforcer le coeur villageois et le sentiment d'appartenance au quartier

EXEMPLES D'ACTIONS

- Fête Maizèvre
- Place Maizerets
- Carte graphique des commerçants

Soutenir l'aménagement d'un quartier qui répond aux besoins, contribuer au dynamisme commercial du quartier



AXE 3

Vers un quartier plus respectueux de l'environnement et de la santé humaine et lutte aux inégalités

Soutenir la mobilité active et les initiatives de verdissement, d'amélioration de la qualité de l'air et de diffusion de connaissances



EXEMPLES D'ACTIONS

- Mobilisation sur la sécurité routière
- Rue-école
- Participation à la table de concertation vélo
- Implication dans le projet Limoil'air
- Cartographie de la canopée

AXE 4

Administration générale du conseil de quartier

Assurer la bonne gestion du conseil de quartier et consolider les liens avec d'autres conseils de quartier

EXEMPLES D'ACTIONS

- Gestion documentaire
- Assemblée générale annuelle
- Rencontres avec l'ensemble des conseils de quartier

Les réunions publiques du conseil de quartier ont lieu tous les premiers lundis du mois au Centre Mgr Marcoux (2025, rue Adjutor-Rivard)



Assemblée générale annuelle et procès-verbaux

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Les procès-verbaux ont été rédigés par la secrétaire de rédaction Anne-Sophie Verreault jusqu'en septembre, puis par Margaux Bruet. Trouver une secrétaire reste toujours un enjeu, et nous espérons que Margaux voudra bien rester longtemps avec nous.

L'assemblée générale annuelle (AGA) 2024 a fait l'objet de beaucoup de préparation pour la rendre un peu festive, tout en portant le sujet très actuel de la crise du logement. Des spectacles ont été proposés (humour et marionnettes), mais l'occurrence de l'éclipse de soleil le jour de l'AGA, le 8 avril, et des déplacements hors de Québec de nombreuses personnes pour la voir, n'a malheureusement pas favorisé la participation des habitant.e.s, contrairement aux autres années. Il sera très important de considérer les éventuels événements concomitants pour l'AGA 2025.

4.2 Consolider l'action et créer des liens avec d'autres conseils

Participation à des comités

Participation de membres du CA à des comités ou groupes de travail externes au Conseil de quartier :

- Comité de vigilance sur la gestion des matières résiduelles (CVGMR), anciennement comité de vigilance de l'incinérateur de la Ville de Québec
 - Liane-Clarisse Mouchon
- Comité de vigilance du Port de Québec (CVAP)
 - Mélanie Lévesque (citoyenne désignée par le Conseil de quartier)
- Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Liane-Clarisse Mouchon
 - Martial Van Neste
- Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier

- Martial Van Neste
- Rendez-vous Limoilou
 - Ève Duhaime (jusqu'en mars)
 - Liane-Clarisse Mouchon (à partir de juin)
- Table citoyenne Littoral Est
 - Marie-Hélène Deshaies
 - Martial Van Neste
- Conseil d'administration d'Emprises Espaces urbain
 - Joséphine Hénault
- Limoil'air
 - Joséphine Hénault
 - Liane-Clarisse Mouchon

Actions communes aux conseils de quartier

Liane-Clarisse Mouchon, membre du conseil d'administration

Des résolutions prises par 4 conseils de quartier centraux (Vieux-Limoilou, Maizerets, Lairet et Saint-Roch) à l'occasion des 10 ans de la disparition de l'écocentre du boulevard Montmorency et déplorant le manque de solutions alternatives ont conduit à une action conjointe de ces quatre conseils fin décembre 2024 à début janvier 2025. Une lettre commune demandant un petit écocentre permanent pour les quartiers centraux, l'augmentation de la fréquence des écocentres mobiles ou encore des solutions inspirées d'initiatives existantes, comme la recyclerie de la Patente ou les collectes mensuelles d'encombrants en France, a été diffusée dans les médias, et des interviews ont été données à [Radio Canada](#), [Monlimoilou](#) et à la radio.

4.3 Participer à des consultations publiques

Consultations publiques et demandes d'opinions au conseil de quartier de Maizerets

Consultation stratégie de sécurité routière

En septembre 2024, la Ville de Québec a consulté les citoyens via les conseils de quartier à propos de la nouvelle stratégie en sécurité routière. Le conseil de quartier souhaiterait voir davantage d'actions en lien avec des aménagements favorables à la sécurité des modes alternatifs à l'automobile.

5. ÉTATS FINANCIERS

L'état des revenus et des dépenses pour 2024 et le bilan de fin d'année

BILAN	\$	\$	\$
	2024	2023	2022
ACTIF			
Budget de fonctionnement	1 859	1 104	2 050
Projet Maizerêve			197
Projet Écoles enjeux sécurité (subvention M. Sol Zanetti)	922	922	
Projet Sécurité routière			
Total de l'actif	2 781	2 026	2 248
PASSIF			
Budget de fonctionnement (secrétaire, logo)	580	331	100
Projet Maizerêve			400
Total du passif	580	331	500
Avoir net	2 201	1 696	1 748
Total du passif et de l'avoir net	2 781	2 026	2 248
ÉTAT DES RÉSULTATS	\$	\$	\$
REVENUS			
Budget de fonctionnement (Ville de Québec)	2 450	2 500	1 500
Projet Sécurité routière	3 000		
Projet Maizerêve - Ville de Québec			3 000
Projet Maizerêve - Caisse Desjardins de Limoilou			3 500
Projet Écoles enjeux sécurité (Subvention de M. Zanetti)			1 010
Subvention de M. Van Neste (provenant du projet MEMS)	800		
Revenu d'intérêts	2	2	2
Total des revenus	6 252	2 502	9 012
DÉPENSES			
Secrétariat	1 100	1 060	990
Communication et site web (Monlimoilou)	402	402	333
Frais bancaires	71	71	71
Fêtes et assemblée publique	503	120	57
Registraire des entreprises	39	38	37
Contribution (Table citoyenne, Frigo-partage)	300	250	
Contribution (Limoil'air, Marche exploratoire, In memoriam)		205	

Projet Maizerêve		329	6 703
Projet Écoles enjeux sécurité (Subvention de M. Zanetti)		78	
Projet Sécurité routière	3 000		
Autres dépenses (Logo, impression, bénévoles)	331		
Total des dépenses	5 746	2 554	8 192
Excédent ou déficit revenus dépenses	506	-52	820
Actif net au 31 décembre de l'année précédente	1 696	1 748	927
Actif net	2 201	1 696	1 748